



Instance Bassin
Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
de Liège

Plan d'actions 2019

Le plan d'actions de l'Instance Bassin EFE de Liège porte d'une part, sur les travaux menés au sein des Pôles de synergies et d'autre part, sur les travaux menés par les différentes structures qui la composent, à savoir la Chambre Emploi – Formation, la Commission Consultative Sous-Régionale et la Chambre Enseignement. L'ensemble de ces travaux est suivi et validé par les membres de l'Instance plénière.

Pôles de synergies

L'Instance Bassin EFE de Liège travaille actuellement sur quatre pôles de synergies : DIGITALISATION, LOGISTIQUE, « NEETs » et SANTÉ. Par ailleurs, des réflexions portent sur des pistes d'actions et la mise en place de nouveaux pôles de synergies.

Pôle de synergies DIGITALISATION

L'approche choisie par les membres du pôle de synergies est de privilégier un travail collaboratif et de préciser l'engagement de chacun des acteurs à apporter des réponses aux besoins identifiés. Les engagements pris par les différents acteurs sont les suivants :

L'enseignement et les opérateurs de formation

Développer et adapter l'offre pour répondre aux besoins des entreprises.

- L'enseignement doit cibler le développement des compétences transversales (telles que « apprendre à apprendre », « l'adaptabilité », « l'esprit critique », ...) et des compétences de base en mathématiques et en français ainsi que de favoriser l'apprentissage des langues (plus particulièrement l'anglais).
- Les opérateurs de formation s'engagent à programmer des modules de formation tenant compte de l'évolution rapide des compétences et de programmer des modules adaptés à des besoins spécifiques à une ou à un groupe d'entreprises.

Les entreprises

Augmenter le nombre de places de stage et offrir un meilleur encadrement des stagiaires.

Lutter contre la fracture numérique au sein de leur organisation respective.

L'Instance Bassin EFE de Liège

Identifier, développer et informer sur les outils existants (les incitants, les dispositifs en faveur de l'emploi, ...).

Pôle de synergies LOGISTIQUE

Réaliser une cartographie de l'offre d'enseignement et de formation concernant les métiers du secteur. Ce travail permettra d'identifier et de prioriser les profils métiers à développer sur le bassin (cf. métiers critiques, en pénurie et d'avenir). L'objectif est de compléter l'offre de formation en vue d'adapter l'offre pour répondre aux exigences de plus en plus élevées des entreprises en termes de qualification du personnel.

Interpeller le SFMQ sur les intitulés métiers.

Identifier les incitants en faveur du secteur.

Valoriser l'image du secteur et des métiers (lisibilité des intitulés métiers et campagne de promotion).

Pôle de synergies « NEETs »

Identifier les acteurs et recenser les initiatives en faveur du public « NEETs » qui sont déjà en place sur le bassin. Ce travail est en cours de finalisation et il permettra d'une part, d'analyser la dynamique en place et d'autre part, de développer la synergie entre les organismes existants pour favoriser la création d'un lieu multi-acteurs.

Mettre en place un lieu multi-acteurs permettant une prise en charge globale du public « NEETs ».

Pôle de synergies SANTE

Identifier des compétences transversales propres au secteur : l'idée est de déterminer le plus petit dénominateur commun de compétences pour les profils nécessaires aux différents organismes participants.

Développer l'alternance et les places de stage : la pénurie de places de stage est le problème considéré comme le plus important. La situation est critique pour l'ensemble des opérateurs de formation, mais cette difficulté impacte plus fortement l'enseignement secondaire qualifiant. Un groupe de travail sera mis en place pour prolonger la réflexion déjà entamée par la Chambre Enseignement.

Mutualiser et optimiser les équipements de pointe : deux particularités du secteur de la santé ont été mises en évidence. D'une part, le secteur est très impacté par les nouvelles technologies et nécessite des équipements de pointe permettant aux apprenants de se former. D'autre part, le secteur regroupe des métiers qui lui sont propres (infirmier, médecin, ...) ainsi que des

métiers plus transversaux (logistique hospitalière, restauration, ...). Dès lors, la réflexion devra prendre compte de cette réalité.

Pistes d'actions et nouveaux pôles de synergies

Pour les pôles de synergies en cours, une APPROCHE TRANSVERSALE a été mise en évidence.

- D'une part, il s'agit des compétences transversales.
- D'autre part, il s'agit des thématiques identifiées par l'Assemblée Générale des Bassins, à savoir : (1) l'orientation, (2) l'alternance et les places de stages et (3) les ressources disponibles (équipements, formateurs/enseignants, incitants).

Cette approche transversale sera développée en distinguant les aspects communs à tous les pôles et les aspects spécifiques à chacun. Une note de synthèse est en cours de réalisation sur ces trois thématiques et servira de base au travail à venir.

L'Instance Bassin EFE de Liège analysera l'opportunité de créer deux nouveaux pôles de synergies : ELECTROMECHANICIEN et OUVRIER DE VOIRIE.

Chambre Emploi – Formation

Poursuivre la mission de remise d'avis (cf. art. 16).

Contribuer aux projets en cours au sein de l'Instance Bassin EFE de Liège et aux travaux des Pôles de synergies. A ce sujet, la Chambre Emploi – Formation prendra en charge un travail exploratoire pour préparer les pôles de synergies ELECTROMECHANICIEN et OUVRIER DE VOIRIE. L'objectif est de mieux cerner la demande du secteur, d'analyser la situation et de prioriser les actions à mettre en place.

Communiquer sur les travaux de l'Instance Bassin EFE de Liège. En effet, il est important de relayer aux opérateurs de notre territoire les analyses réalisées, les priorités définies par l'Instance plénière et les résultats des travaux des différents Pôles de synergies via l'organisation d'un colloque.

Aborder deux thématiques de manière privilégiée :

- La transition énergétique des entreprises (« *comment aider les entreprises de notre bassin dans la transition énergétique ?* »).
- La réforme des ALE et ses répercussions (via une réflexion menée au sein d'un groupe de travail).

Commission consultative Sous-Régionale

Contribuer aux travaux menés par l'Instance Bassin EFE de Liège et particulièrement au suivi du Pôle de synergies « NEETs ».

Aborder plusieurs thématiques de manière privilégiée :

- Le projet d'arrêté du Gouvernement wallon « Guide des dépenses éligibles » qui concerne l'ensemble des opérateurs de la formation et de l'emploi. Ce sujet a fait l'objet d'une présentation lors de la réunion du 10 janvier 2019.
- Le nouveau décret « ILI » qui concerne les relations entre les centres régionaux d'intégration et le Forem. Cette réflexion sera menée en partenariat avec le CRIPEL et dans la continuité des travaux de la plateforme « Emploi et Interculturalité ».
- Les initiatives sous-territoriales des locaux partagés entre acteurs de la formation et de l'insertion. Cette action vise un rapprochement et des articulations avec les différentes plateformes territoriales de notre bassin avec l'objectif de favoriser les synergies et la cohérence.
- Le dossier unique des demandeurs d'emploi.

Chambre Enseignement

Organiser des journées de sensibilisation, de découverte et d'information sur l'enseignement qualifiant à destination des futurs instituteurs de l'enseignement fondamental et enseignants du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire.

Mener le projet ORIENT' ACTIONS qui consiste à faire découvrir des métiers en entreprise dans le cadre d'une démarche d'orientation globale aux élèves en fin de tronc commun.

Réfléchir à l'élaboration d'un site Internet et/ou à la création de supports numériques.